

COMPTE RENDU Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Terres du Haut Berry

Séance du 24 mars 2022

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 17 mars 2022, s'est réuni le 24 mars 2022 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (15) : Christelle PETIT, Claude BLAIN, Ghislaine DE BENGY-PUIVALLEE, Jean-Noël DARGOUGE, Jean-François DAVID, Pierre-Yves CHARPENTIER, Jocelyne RODDE, Cécile BORRY, Annie LAUVERJAT, Isabelle CROCHET, Solange LEJUS, Philomène MAILLET, Jean-Noël GUILLAUMIN, Nathalie MESTRE, Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Christophe DRUNAT, Ghislain BERTHIN, Michel AUDEBERT, Annick BIENBEAU, Isabelle DEUSS, Margaret TREMBLE, Anne-Marie OSWALD

Rapporteur			Vote de la délibération
Vice-Présidente	1	MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CIAS	A l'unanimité 15 voix pour
Vice-Présidente	2	BUDGET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021	A l'unanimité 15 voix pour
Vice-Présidente	3	BUDGET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021	A l'unanimité 15 voix pour
Vice-Présidente	4	BUDGET : AFFECTATION DES RESULTATS 2021	A l'unanimité 15 voix pour
Vice-Présidente	5	BUDGET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022	A l'unanimité 15 voix pour
Vice-Présidente	6	ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX - APPROBATION	A l'unanimité 15 voix pour

<i>Information</i>	<i>Projet de délibération</i>
--------------------	-------------------------------

1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE SEANCE

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 février 2022.

2 / CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CIAS

➤ **APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUPRES DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY**

Vu le Code Général des Collectivité territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissement publics,

Considérant les besoins de remplacements par un agent à temps non complet au service Environnement (accueil) : 11 h 00/35^{ème}

Considérant la proposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale situé aux Aix d'Angillon (18220) de mettre à disposition auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, un adjoint administratif afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif et d'accueil à compter du **1^{er} mars 2022**,

La Vice-Présidente du CIAS propose aux membres du Conseil d'Administration :

- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif et d'accueil pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} septembre 2021, à raison de 11h00 hebdomadaires au service environnement
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les actes y afférents
- d'imputer les recettes au budget du CIAS

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

NOTE BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2021

1 / LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Le budget prévisionnel prévoyait 377 950 € pour un réalisé de 341 969.24€.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes étaient prévues pour un montant de 377 950 €, il a été réalisé 354 482.56 €.

RESULTAT :

L'exercice 2021 est positif à hauteur de 12 513.32 €

⇒ **Section de fonctionnement positive : 12 513.32 €**

CHAPITRE 11 : remboursements de charges pour les consommations affectées au % d'occupation par le CIAS dans les bâtiments communs des Aix, Simone Veil et Rosa Parks supportés par le BP :

- poste « énergie » (60612) 5 370 € en 2021 pour le budget CIAS, auparavant supportés par le BP
- compte « maintenance » (6156) 4 017,92€ : charges liées à la consommation et à la maintenance des photocopieurs et matériels informatiques pour les activités France Services.
- compte « frais de nettoyage des locaux » (6283) 5 743,27€ : coûts engendrés par l'entretien des locaux occupés par France Services et l'aide alimentaire à St Martin.

CHAPITRE 12 : activité des 3 France Services qui ont fonctionné pour la première fois sur une année pleine, avec 6 agents.

CHAPITRE 65 : le compte « subventions aux associations et autres » (6574) reste constant avec subvention à la Mission Locale de Bourges pour 27 280 € et l'ADMR 3 500€ et le CDAD (Conseil Départemental Accès Au Droit) 1 050€

2 / INVESTISSEMENT :

Prévisionnel : 12 700 € / Réalisés : 9 932.24 € en dépenses et 1 153.59 € en recettes.

Résultat section Investissement :

Le résultat 2021 est négatif pour – 8 778.65 €.

⇒ **Section d'investissement est négative pour un montant de 8 778.65 €.**

CF. BUDGET REALISE 2021 EN ANNEXE

3/ BUDGET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil d'Administration, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les receveurs, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

CONSIDERANT LA PARFAITE REGULARITE DES OPERATIONS

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

La vice-présidente soumet le compte de gestion 2021 à l'approbation du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

4/ BUDGET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sous la présidence de Madame PETIT Christelle, vice-présidente, le conseil d'administration examine le compte administratif 2021, dressé par Monsieur le président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, le détail des dépenses et des recettes prévues et celles réalisées ainsi que l'état des restes à réaliser (reports et contrepassations) de l'exercice 2021,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2021 ;

Prenant acte que ce compte administratif peut se résumer ainsi :

		Fonctionnement	Investissement
Réalisation de l'exercice	Dépenses	341 969,24 €	9 932,24 €
	Recettes	354 482,56 €	1 153,59 €
Résultat 2021	(Recettes-Dépenses)	12 513,32 €	-8 778,65 €
Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0	
	Report en section d'investissement (001)		0
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		12 513,32 €	-8 778,65 €

Résultat de clôture (Total Fonctionnement + Total Investissement) :	3 734,67 €
--	-------------------

Considérant que Monsieur DRUNAT, président, ordonnateur, a normalement administré, durant l'exercice 2021, les finances du C.I.A.S. Terres du Haut Berry,

La vice-présidente soumet le compte administratif 2021 à l'approbation du Conseil d'Administration la gestion de l'exercice 2021, pour arrêter les résultats définitifs tels que précisés dans le tableau ci-dessus.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

CF. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 EN ANNEXE

5/ BUDGET : AFFECTATION DES RESULTATS

Vu le compte de gestion 2021 du C.I.A.S. Terres du Haut Berry ;
Vu le comptes administratif 2021 du C.I.A.S. Terres du Haut Berry ;

Considérant que les résultats de fonctionnement apparaissant aux comptes administratifs 2021 s'élèvent à **12 513,32 €**

Considérant que les résultats d'investissement apparaissant aux comptes administratifs 2021 s'élèvent à **-8 778,65 €**

La vice-présidente propose aux membres du Conseil d'Administration l'affectation de 3 734,67 € à l'exécution du virement à la section de fonctionnement, au chapitre 002, du budget 2022 et l'affectation de 8 778.65€ au compte 1068 de la section d'investissement.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

NOTE BUDGETAIRE RELATIVE A L'EXERCICE 2022

Le budget 2022 a été construit au regard des orientations 2022.

ORIENTATIONS 2022 :

- Aide alimentaire : le budget prévisionnel est reconduit sur des montants financiers et de volumes Banque Alimentaire 18 identiques à 2021.
- France Services : La base 2022 pour le budget de ce service, est la reconduction quasi identique :
 - o en dépenses : une masse salariale en légère variation par rapport à 2021 (GVT)
 - o en recettes : toujours la même forfaitisation de la subvention de 30 000 € par site France Services.
- Actions numériques de proximité : redémarrage des VISAS Pro Numériques de la Région Centre-Val de Loire. A ces actions s'ajoutera la programmation d'interventions du Conseiller Numérique de la CdC THB sur les 3 sites France Services, à partir du 2^{ème} trimestre 2022.
- A.D.S (Ateliers Des Savoirs) : déploiement sur un nouveau site, à St Martin d'Auxigny, de l'action Alphabétisation – Illettrisme – Français Langue Etrangère, qui vient enrichir celle existant déjà sur Les Aix d'Angillon depuis de nombreuses années.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le budget 2022

Quelques observations sont formulées sur :

- **Le budget « 6236 – Catalogues et Imprimés » s'avérera insuffisant suite à l'impression des livrets ABS (ligne budgétisée à 1 000€ pour un devis d'impression validé à 1 365,60€)**
- **Les augmentations actuelles de l'énergie laissent craindre un budget « 60612 – Energie et Electricité » insuffisant, car celui-ci est identique au budget 2021**
- **Le même constat est établi pour le budget « 6251 – Voyages et Déplacements »**

6/ BUDGET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de la Vice-Présidente, les membres ont débattu sur les points suivants

La vice-présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2022, équilibré comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 18 678.65 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses et en recettes à la somme de 373 243.67 €

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

7 / ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX – APPROBATION

Vu le Code de l'action Sociale et des familles et notamment l'article R 123-1 ;

Vu le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale ;

Considérant le décret du 21 juin 2016 relatif aux missions des CCAS et CIAS, ces derniers sont tenus de procéder à chaque début de mandat à une ABS des populations.;

Il est procédé à la restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée sur l'année 2021. Le livret reprenant le contexte, la méthodologie et les fiches thématiques est transmis à chaque membre du conseil d'administration. L'analyse des besoins sociaux permettra aux élus, aux directions concernées et aux partenaires sociaux, de mieux comprendre les enjeux du territoire. La détermination des besoins sociaux est donc une étape préalable à toute action sociale. Cette démarche est avant tout un outil d'aide à la décision. Déterminer les besoins permet en effet, de mieux définir les actions sociales à mener sur le territoire. L'ABS n'est donc pas un objectif en soi, mais un dispositif visant à concevoir un plan d'action social susceptible de répondre aux besoins de la population pour lequel le CIAS est chargé de la mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration constate que l'analyse des besoins sociaux a été présenté au cours de la présente séance.

Les Membres du Conseil d'Administration font part de quelques erreurs d'impression. Il est proposé de réaliser un erratum qui sera joint au livret.

Les membres du Conseil d'administration saluent le travail réalisé et sa qualité.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délibération à l'unanimité.

CF. LIVRET REMIS SUR TABLE

8 / QUESTIONS DIVERSES

La vice-présidente aborde le sujet de l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Une instruction ministérielle en date du 23 mars privilégie la mise à disposition de logement (sociaux ou privés) à titre gratuit. L'accueil chez les particuliers n'est plus prioritaire.

Un point de vigilance est demandé aux associations pour les personnes hébergées chez des particuliers.

Les membres du Conseil d'Administration déplorent le manque de communication de la Préfecture suite aux différentes propositions d'accueil émises par les habitants ou les communes.

La vice-présidente rappelle que l'association LE RELAIS a été missionnée par la Préfecture pour organiser l'accueil de ces réfugiés.

ANNEXES : CA 2021 / Budget prévisionnel 2022

BUDGET CIAS FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA 2021	Proposé 2022
CHAPITRE 011 : Charges générales			
60611 - Eau et assainissement	400,00 €	490,00 €	500,00 €
60612 - Énergie - Électricité	5 000,00 €	5 370,00 €	5 400,00 €
60621 - Combustibles	- €	55,20 €	
60622 - Carburants	125,00 €	- €	100,00 €
60623 - Alimentation	7 500,00 €	4 052,68 €	5 000,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	500,00 €	164,70 €	200,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	1 200,00 €	683,03 €	1 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	1 200,00 €	920,18 €	1 000,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	4 500,00 €	303,35 €	500,00 €
611 - Contrats de prestations de services	1 000,00 €	346,00 €	1 000,00 €
61551 - Matériel roulant	1 000,00 €	- €	
6156 - Maintenance	3 100,00 €	4 917,92 €	5 000,00 €
6161 - Assurance multirisques	250,00 €	521,97 €	
6182 - Documentation générale et technique	150,00 €	- €	150,00 €
6184 - Versements à des organismes de formation	2 700,00 €	1 260,00 €	1 500,00 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	500,00 €	- €	500,00 €
6188 - Autres frais divers	100,00 €	- €	100,00 €
6228 - Divers (banque alimentaire)	34 250,00 €	27 022,08 €	30 000,00 €
6231 - Annonces et insertions	150,00 €	- €	100,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	150,00 €	9,75 €	100,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	2 000,00 €	- €	1 000,00 €
6251 - Voyages et déplacements	5 000,00 €	2 399,97 €	2 500,00 €
6262 - Frais de télécommunications	900,00 €	1 346,48 €	1 500,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	1 000,00 €	1 876,32 €	1 900,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 625,00 €	5 743,27 €	6 000,00 €
6288 - Autres services extérieurs	200,00 €	141,38 €	150,00 €
TOTAUX	74 500,00 €	57 624,28 €	65 200,00 €
CHAPITRE 012 : Charges de personnel			
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	7 800,00 €	8 402,19 €	8 500,00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00 €	167,03 €	200,00 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	3 700,00 €	3 816,62 €	3 500,00 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	500,00 €	501,34 €	500,00 €
64111 - Rémunération principale	95 000,00 €	67 035,93 €	117 000,00 €
64131 - Rémunérations	82 000,00 €	104 866,94 €	57 000,00 €
64168 - Autres emplois d'insertion	- €	1 536,47 €	18 000,00 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00 €	43 941,75 €	33 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	23 000,00 €	18 810,43 €	23 000,00 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 300,00 €	4 309,91 €	3 000,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	100,00 €	25,00 €	50,00 €
TOTAUX	255 600,00 €	253 413,61 €	263 750,00 €
CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	11 700,00 €	- €	8 900,00 €
TOTAUX	11 700,00 €	- €	8 900,00 €
CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante			
6518 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	150,00 €	150,00 €	150,00 €
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	36 000,00 €	30 780,80 €	35 000,00 €
65888 - Autres	- €	0,55 €	243,67 €
TOTAUX	36 150,00 €	30 931,35 €	35 393,67 €
TOTAUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	377 950,00 €	341 969,24 €	373 243,67 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA 2021	Proposé 2022
CHAPITRE 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)			
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		- €	3 743,67 €
TOTAUX	- €	- €	3 743,67 €
CHAPITRE 013 - Atténuations de charges			
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	- €	684,65 €	700,00 €
6459 - Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 500,00 €	1 561,00 €	1 500,00 €
TOTAUX	1 500,00 €	2 245,65 €	2 200,00 €
CHAPITRE 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses			
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	16 000,00 €	18 079,03 €	18 000,00 €
70841 - aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	22 500,00 €	22 546,97 €	22 500,00 €
TOTAUX	38 500,00 €	40 626,00 €	40 500,00 €
CHAPITRE 74 - Dotations Subventions Participations			
744 - FCTVA	100,00 €	- €	
74718 - Autres	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
7472 - Régions	7 553,00 €	- €	
7477 - Budget communautaire et fonds structurels	232 617,00 €	215 000,00 €	225 000,00 €
7478 - Autres organismes	2 080,00 €	900,00 €	1 000,00 €
TOTAUX	332 350,00 €	305 900,00 €	316 000,00 €
CHAPITRE 75 - Autre produits de gestion courante			
7588 - Autres produits divers de gestion courante	100,00 €	1,34 €	100,00 €
TOTAUX	100,00 €	1,34 €	100,00 €
CHAPITRE 77 - Produits exceptionnels			
7713 - Libéralités reçues	5 500,00 €	5 500,00 €	10 500,00 €
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	- €	209,57 €	200,00 €
TOTAUX	5 500,00 €	5 709,57 €	10 700,00 €
TOTAUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT	377 950,00 €	354 482,56 €	373 243,67 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 513,32 €	- €
REPORT N-1		- €	- €
TOTAL RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		12 513,32 €	- €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	CA 2021	Proposé 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			8 778,65 €
TOTAUX	- €		8 778,65 €
21 - immobilisations corporelles			
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000,00 €	5 238,00 €	5 000,00 €
21735 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	5 000,00 €	- €	
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	- €	3 383,93 €	3 000,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00 €	- €	
2184 - Mobilier	2 000,00 €	1 310,31 €	1 900,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	700,00 €	- €	
TOTAUX	12 700,00 €	9 932,24 €	9 900,00 €
TOTAUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 700,00 €	9 932,24 €	18 678,65 €
RECETTE D'INVESTISSEMENT			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
28158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	5 900,00 €	- €	4 400,00 €
28183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3 500,00 €	- €	3 500,00 €
28184 - Mobilier	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
TOTAUX	11 700,00 €		8 900,00 €
10 - Dotation, fonds divers et réserves			
10222 - F.C.T.V.A.	1 000,00 €	1 153,59 €	1 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés			8 778,65 €
TOTAUX	1 000,00 €	1 153,59 €	9 778,65 €
TOTAUX RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 700,00 €	1 153,59 €	18 678,65 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021		- 8 778,65 €	- €
REPORT 2020		- €	- €
TOTAL RESULTAT D'INVESTISSEMENT		- 8 778,65 €	- €

ANNEXES : COMPTE DE GESTION CIAS 2021

48100 - CIAS TERRES DU HAUT BERRY

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 700,00	377 950,00	390 650,00
Titres de recette émis (b)	1 153,59	354 482,56	355 636,15
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 153,59	354 482,56	355 636,15
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 700,00	377 950,00	390 650,00
Mandats émis (f)	9 932,24	349 406,41	359 338,65
Annulations de mandats (g)		7 437,17	7 437,17
Depenses nettes (h = f - g)	9 932,24	341 969,24	351 901,48
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		12 513,32	3 734,67
(h - d) Déficit	8 778,65		

48100 - CIAS TERRES DU HAUT BERRY

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	8 795,19		-8 778,65		16,54
Fonctionnement	-146,60		12 513,32		12 366,72
TOTAL I	8 648,59		3 734,67		12 383,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	8 648,59		3 734,67		12 383,26